

Mad(e) in

# HAINAUT

MAGAZINE D'INFORMATION DU PERSONNEL DE LA PROVINCE DE HAINAUT

N°35 - Juin 2024



## Le Gazomètre : nouveau lieu de culture en Hainaut

### Les finances

Règles, procédures  
et bienveillance

### Enseignement

Campus numérique :  
concilier les besoins  
de chacun

### My Province

Lancer l'alerte  
en toute sécurité

# EDITO

Empêcheurs de tourner en rond ? Procéduriers ? Chacun voit ses difficultés et les entraves que peut avoir la rigueur des procédures dans sa gestion quotidienne : nous en avons conscience mais nous avons en tête l'intérêt de la Province de Hainaut et devons veiller à ce que les règles, édictées par d'autres, soient strictement appliquées. C'est notre mission au sein de la Direction financière et de l'Inspection des Finances. Nous gérons de l'argent public : nous avons un devoir à l'égard du citoyen.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nos rôles sont complémentaires. Ni l'un ni l'autre n'avons l'ensemble des prérogatives : l'un réserve les crédits, l'autre exécute les dépenses. Cette séparation des tâches est là pour apporter des garanties à la bonne gestion de nos finances.

Un travail d'équipe que nous faisons au sein de nos services mais pour y parvenir pleinement nous avons aussi besoin de l'appui de nos collègues de toutes les institutions. Nous sommes là pour vous aider si vous peinez à vous y retrouver dans les difficultés techniques ou administratives.

Fabrice Brogniez,  
Directeur financier.

Nathalie Quévy,  
Inspectrice des Finances



**Pensez à scanner le QR Code !**



Certains articles ont un bonus vidéo sous forme de QR Code. A l'aide de l'appareil photo de votre smartphone, scannez le QR Code et visionnez la vidéo.



THÈME : JEUX OLYMPIQUES  
& EN CLÔTURE : AFTERWORK PROVINCIAL



JEUDI 27 JUIN



DOMAINE DU BOIS D'HAURÉ



### 1 Ensemble au SIEP...

Une première et le succès : l'enseignement s'est fédéré pour proposer un espace provincial mutualisé : enseignement secondaire, formation, promotion sociale et enseignement spécialisé. L'espace de la Haute Ecole se trouvait dans la zone de l'enseignement supérieur. Une belle opération concrétisée grâce à l'aide de nombreux collègues qui sera relancée l'an prochain !

### 2 Et avec les personnes extraordinaires

Le soleil et le ciel bleu n'étaient pas au rendez-vous mais l'atmosphère de cette édition d'Ensemble avec les personnes extraordinaires était chaleureuse et conviviale ! Une fois encore, les animations et les activités ont ébahi le public. Un succès bien visible sur le visage souriant des participants ! Merci à toutes les équipes qui étaient sur le pont depuis de nombreux mois !

### 3 Dix ans, ça se fête !

Proxial, c'est un projet qui privilégie une alimentation de proximité et de qualité. Dix ans d'un travail patient et acharné mené par nos collègues de l'enseignement en lien avec d'autres services. Dix ans pour amorcer un changement de mentalités, pour privilégier le bon et le bio. Un anniversaire qui valait bien la mise en place d'un événement gastronomique !

### 4 Goûter les étoiles

Deuxième édition du Concours Claude Charlier, initié par le Centre d'Excellence des métiers de l'Hôtellerie, deuxième voyage dans le monde prisé de la gastronomie étoilée. Ce concours récompense les seconds en cuisine et c'est Cindy Jacquerie du restaurant doublement étoilé «D'Eugénie à Emilie» à Baudour qui l'a emporté.



f : province-de-hainaut    f : Cdanslapochetv    @ : Province de Hainaut

Retrouvez la plupart de ces actualités et bien d'autres en vidéos sur les pages Facebook et Instagram de la Province de Hainaut !

Et pour donner plus de visibilité à nos projets provinciaux, n'hésitez pas à «liker» et faire «liker» ces pages.



Mad(e) in Hainaut est une publication des Services Transversaux Stratégiques. Il est distribué à tous les agents de la Province de Hainaut Réalisation technique : Service de Communication - Digue de Cuesmes, 30 à 7000 MONS. Secrétariat : 065/382.277 - communication.province@hainaut.be  
Editeur responsable : Sylvain Uyspruyt, directeur général provincial. Direction : Joël Delhay, Coordinatrice : Patricia Opsomer. Ont contribué à ce numéro : Sandrine Berger, Audrey De Langhe, Sandro Faiella, Barbara Maton, Patricia Opsomer, Fatima Ouami, Geneviève Pensis, Daisy Vansteene. Crédits photos : Nicolas Beumier, Frédéric Collard, Denis Marin, Dimitri Toebat. Les agents eux-mêmes, Freepik.com. Vidéos : Frédéric Collard, Ronald Isaac. Conception graphique et mise en page : Cédric Roland. Impression : imprimerie Bietlot - Rue du Rond Point 185, 6060 Charleroi - 071 28 36 11.

# LANCER L'ALERTE SOUS HAUTE PROTECTION

Les « lanceurs d'alerte » ont souvent levé le voile sur des pratiques douteuses dénoncées au nom de l'intérêt général, en prenant de gros risques. Depuis peu, une directive européenne aujourd'hui transposée dans le droit belge les protège. C'est aussi le cas au sein de notre institution qui s'y prépare.



**L**e CDLD, Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, impose désormais à la Province de Hainaut de mettre en place un canal de signalement interne et désigner un référent intégrité.

« Cette démarche s'inscrit dans l'engagement provincial de lutter contre la fraude et d'encourager à dénoncer les actes frauduleux », explique Sarah Detournay, responsable du projet à l'AIP, Audit Interne Provincial.

Le Collège Provincial a constitué un groupe de travail pluridisciplinaire, piloté par l'AIP, qui assure la mise en place progressive de ce nouveau processus.

## **Qui, quoi, comment ?**

Si vous constatez des dysfonctionnements autour de vous, au sein de votre structure, vous pouvez « donner l'alerte ». Au sein de notre institution, ceci concerne tout le monde.

## **C'est quoi un.e référent.e intégrité ?**

Un ou plusieurs référents intégrité vont être désignés via un appel interne prochainement lancé.

« Il aura pour mission principale d'écouter, informer et de conseiller les auteurs de signalement ou ceux qui envisagent de le faire ; de recevoir et d'examiner tout signalement et de maintenir la communication avec l'auteur de signalement. »

Cette personne essentielle pour les lanceurs d'alerte obtiendra du Collège provincial les garanties indispensables à sa tâche : protection contre les « influences et pressions inappropriées » de la part de celles et ceux qui voudraient obtenir des informations liées à l'exercice de sa fonction ; moyens utiles pour remplir sa mission en toute confidentialité et protection contre toute forme de représailles fondées sur les actes qu'il poserait dans le cadre de cette mission.



*Depuis quelques semaines, un groupe de travail pluridisciplinaire rassemblant des collègues de différents services examinent tous les aspects de la mise en oeuvre de ce projet.*

«Agents actifs, retraités, stagiaires, collaborateurs occasionnels, volontaires ou étudiants, quiconque ayant obtenu des informations dans un contexte professionnel avec la Province peut lancer l'alerte. Ils doivent savoir qu'aujourd'hui, ils peuvent être protégés. La réglementation wallonne a cependant exclu les fournisseurs des potentiels lanceurs d'alerte.»

Cette alerte peut concerner de nombreux domaines à l'exception des relations interpersonnelles soumises, elles, à d'autres réglementations : le harcèlement moral ne figure pas parmi les alertes possibles.

«Il ne s'agit pas non plus de ce que ferait un agent dans sa sphère purement privée. Sont en premier lieu visés les 10 domaines relevant du droit de l'Union européenne (voir encadré)», ajoute Sarah Detournay. «Peuvent être dénoncés via une alerte les actes ou les omissions, pris par un agent provincial dans le cadre de ses fonctions ou qu'auraient pris le Collège et le Conseil provincial, Le champ est très vaste : il porte sur l'intégrité, l'éthique ou l'intérêt général...»

Les informations signalées doivent concerner une menace pour l'intérêt

général et être découvertes dans le contexte d'une relation de travail ou assimilée.

Concrètement, trois canaux de signalement ou d'alerte sont prévus : le canal interne à mettre en place à la Province (le processus est en cours), le canal externe, organisé au sein du Service Public Wallonie, qui sera utilisé si aucune mesure appropriée n'a été prise en réponse au signalement interne ou si l'auteur peut craindre, un manque de confidentialité ou de garantie d'indépendance quant au traitement de son signalement. La divulgation publique des informations n'interviendra que si aucune suite n'a été donnée, dans le délai prescrit, au signalement interne ou externe.

«Même si le CDLD ne leur impose pas directement les mêmes obligations, une loi de novembre 2022 prévoit que les asbl paraprovinciales d'au moins 50 travailleurs établissent également un canal de signalement interne», conclut Sarah Detournay.

Nous vous informerons de la finalisation de ce dispositif dès que le référent intégrité sera désigné. •

## Protégé.e ? Mais comment ?

L'auteur du signalement, «lanceur d'alerte» ou les personnes qui l'aideraient, lui sont proches professionnellement et le référent intégrité bénéficiant d'une protection contre des représailles, tentatives ou menaces de représailles : mesures disciplinaires, privation d'évolution de carrière... Pour bénéficier de ce mécanisme de protection, il faut que les procédures soient respectées lors du signalement et qu'il y ait des motifs raisonnables de croire qu'au moment du signalement, les informations paraissaient véridiques. Cette protection tomberait si le lanceur d'alerte savait que cette dénonciation n'était pas sincère ou s'il était impliqué dans la violation.

## De quoi ?

Les domaines du droit de l'Union européenne sont :

- Marchés publics ;
- services, produits et marchés financiers ;
- prévention du blanchiment et financement du terrorisme ;
- sécurité et conformité des produits ;
- sécurité des transports ;
- protection de l'environnement ;
- radioprotection et sécurité nucléaire ;
- sécurité des aliments destinés à l'alimentation humaine ou animale, santé et bien-être des animaux ;
- santé publique ;
- protection des consommateurs ;
- protection de la vie privée et des données à caractère personnel ;
- sécurité des réseaux et des systèmes d'information...

## Confidentialité : le maître-mot

Le référent intégrité traite de données à caractère personnel et doit respecter la confidentialité de l'identité des parties concernées par l'enquête et des informations permettant d'identifier le lanceur d'alerte.

La Province va se doter d'un système de traitement des alertes indépendant des réseaux provinciaux pour se conformer au RGPD et aux dispositions relatives à la sécurité de l'information.

Infos sur le canal externe de signalement : <https://interieur.wallonie.be/lanceur-alerte/introduction>



Province de  
**HAINAUT**

**ALPHA HAINAUT**

**DIRECTION  
FINANCIÈRE**

**DF**  
Direction  
Financière

[WWW.HAINAUT.BE](http://WWW.HAINAUT.BE)



Province de  
**HAINAUT**  
DIRECTION  
FINANCIÈRE



# «Nous sommes là pour vous aider»

Au cœur du bâtiment Alpha à Mons, lumineux, économe en énergie, la Direction financière et l'Inspection générale des Finances se partagent des bureaux, rejointes, depuis un an, par le Service de Communication. Immersion dans ces services entièrement dédiés au fonctionnement de notre Province.

**F**abrice Brogniez est Directeur financier depuis quelques années : sa fonction, un grade légal, est strictement définie. Il veille sur la comptabilité provinciale, s'occupe du recouvrement des recettes, de la trésorerie, procède à la majorité des dépenses au nom de notre institution. Il peut remettre un avis sur toutes les dépenses mais dès qu'elles dépassent 22.000 euros, cet avis devient obligatoire.

*«Je suis responsable envers le Collège provincial», souligne Fabrice Brogniez, «et mes missions sont établies par le Code de la Démocratie Locale.»*

L'objectif est de garantir une utilisation transparente et juste de l'argent public. A la Province de Hainaut, on va plus loin.

*«Beaucoup de personnes pensent que nous faisons la même chose», sourit Nathalie Quévy, Inspectrice des Finances depuis trois ans. «Entre nous,*

*aucun lien hiérarchique ! Les fonctions sont séparées : ni l'un ni l'autre, nous ne disposons de l'intégralité du pouvoir.»*

L'Inspection générale des Finances (IGF), indépendante de la Direction financière, gère le charroi, la téléphonie, les assurances, une partie de la comptabilité, la TVA, l'inventaire, le patrimoine, le contrôle des régies et des comptes d'avances de fonds et les marchés publics de fournitures et de services. Les marchés publics des travaux relèvent eux des services techniques concernés, Hainaut Gestion du Patrimoine et Hainaut Ingénierie Technique.

*«Nous nous assurons que tout est dans les clous ! Les institutions nous soumettent leurs données techniques, nous nous chargeons de formaliser juridiquement leurs demandes.»*

Les rôles de chacun sont donc clairement séparés. *«Celui qui réserve les crédits n'exécute pas les dépenses», observe Fabrice Brogniez. «Dans la première phase d'exécution d'une dépense : l'équipe de Nathalie procède*



Même bâtiment mais des fonctions bien distinctes : Fabrice Brogniez, Directeur financier, et Nathalie Quévy, Inspectrice des finances, veillent au respect des règles et procédures.



aux engagements, réserve les crédits nécessaires, réceptionne les factures et s'organise pour les faire valider par les institutions. L'IGF prend part à l'exécution de la dépense jusqu'à ce stade. Une fois la facture validée, la Direction financière procède aux paiements. Cette séparation stricte des rôles et missions garantit qu'un agent de la Direction financière qui met des factures au paiement ne peut modifier la fiche signalétique d'un fournisseur et un agent de l'IGF ne peut payer une facture.»

Dans d'autres pouvoirs locaux, le Directeur financier a aussi la main sur les engagements.

«Nous accompagnons les institutions dans leurs démarches», souligne Nathalie Quévy. «Nous nous concentrons sur la légalité, nous laissons l'opportunité de la dépense à l'institution, la validation au Collège. Dans cette mission, l'accompagnement et le contrôle sont importants.»

**Les petites dépenses du quotidien**

De nombreuses institutions peuvent s'appuyer sur leurs comptes d'avances de fonds : le Code de la Démocratie Locale prévoit une délégation « de pouvoir de dépenser » aux comptes d'institution.



**Le chemin d'une commande**

Au départ, un besoin, indispensable pour un projet ou faire fonctionner le service. La première étape consiste à soumettre le montant de la dépense auprès des services de l'Inspection générale des Finances afin de vérifier les règles des marchés publics en vigueur.

Si le montant n'excède pas 22.000 euros, que toutes les validations ont eu lieu, la dépense suit le flux traditionnel : analyse par la Cellule d'Enregistrement Comptable et avis de la Direction financière sur l'engagement.

S'il existe un marché, un bon de commande est lancé via l'application «GIM» ou, à défaut, l'Office Central des Achats établit un marché ou une simple comparaison de trois prestataires. Le bon de commande est alors effectué, le Collège le valide et le fournisseur y répond.

Si le montant excède 22.000 euros, la Direction financière donne aussi son avis sur la motivation et la légalité. En fonction de l'ampleur du marché public, le temps de traitement sera plus ou moins long. Un appel d'offres européen prend onze mois.

«Les institutions doivent anticiper : les procédures sont strictes et prennent du temps», explique Fabrice Brogniez.

Les institutions ont souvent tendance à accélérer les dépenses en fin d'année si leur budget n'a pas été totalement épuisé. «Cette recrudescence est provoquée par la crainte que le budget sera rabaissé s'il n'est pas dépensé ! C'est faux. Il faut gérer son budget en fonction des besoins réels.»

«Je dois contrôler ce qui est mis en œuvre par les services dans le cadre de cette délégation, c'est valable aussi pour les comptes d'avances de fonds», ajoute Fabrice Brogniez. «A nouveau, nous nous intéressons à la légalité de la dépense, pas à son opportunité.»

L'IGF accompagne et forme les comptables d'avance de fonds.

«Ils peuvent dire non !», insiste Nathalie Quévy. «Nous formons les gens dans les institutions. Le comptable s'occupe de l'aspect légal et l'ordonnateur, généralement le responsable d'institution, de l'opportunité de la dépense. L'avance de fonds couvre une dépense imprévue, urgente qui ne nécessite pas la validation préalable du Collège provincial. Nous avons cadré strictement les possibilités et effectuons un contrôle à posteriori. Parfois, par méconnaissance, des dépenses d'avance de fonds sont effectuées pour des biens qui n'en relèvent pas !»

### Ensemble pour plus d'efficacité

Les deux services travaillent en synergie : un seul comité de direction rassemble les responsables ce qui améliore la communication.

«Bien sûr, chaque institution voit ses difficultés, ses missions, ses objectifs : nous

devons envisager l'intérêt de toute la Province. Dès qu'une institution introduit une demande pour une dépense, nous vérifions si ce besoin est partagé par d'autres», précise Nathalie Quévy. «Si ce n'est pas le cas, que le besoin est justifié, nous lançons un marché spécifique.»

Avec des métiers aussi différents, les besoins sont extrêmement variés : du foin aux outils en passant par les produits de laboratoire ou les logiciels...

«Nous devons faire face à toujours plus de marchés», insiste Nathalie Quévy, «avec une difficulté majeure pour les marchés alimentaires.»

Et, renchérit Fabrice Brogniez, «l'intégration des asbl provinciales en tant que régies augmente encore notre travail en termes de marchés publics, de contrôles et d'accompagnement.»

Dans les locaux de la Direction financière et de l'IGF, on veille, on accuse les coups et surtout on épaule les collègues pour faire au mieux, au plus vite. Avec beaucoup de bienveillance et de patience. •

## Sous contrôle

Nos institutions sont soumises à des contrôles stricts. Parmi les organismes de contrôle, la Cour des Comptes veille au respect de la légalité des procédures et à ce que le budget soit le plus proche possible des dépenses ou recettes réelles : au cours de l'année, des «modifications budgétaires» sont proposées afin d'ajuster les crédits à la situation.

Les contrôles effectués par l'ONSS ont généré de nombreuses procédures qui ont trait notamment à la transmission de l'information : le compte individuel de l'agent doit refléter la réalité de sa situation. Ainsi, des remboursements ne peuvent plus être effectués sous forme d'avances de fonds. Le règlement de travail a été modifié pour l'acquisition des téléphones portables... Une attention très particulière est portée aux ATN, avantages toutes natures. «La taille de notre institution nous oblige à édicter des règles générales garantissant l'équité entre tous les agents. Tout est très réglementé», ajoute Fabrice Brogniez.

Pour parvenir à faire respecter ces dispositions et veiller à ce qu'elles s'appliquent correctement dans l'intérêt de chacun, le rôle des responsables d'institution ou de service est primordial.

«Toutes les informations se trouvent sur l'intranet, nous expliquons ou accompagnons», garantit Nathalie Quévy. «L'opportunité de la dépense est toujours de la responsabilité du chef de service.»

Suite aux renforcements des contrôles de l'ONSS, les équipes des finances se rendent directement dans les institutions. Une démarche bénéfique pour tout le monde. «Si aucune abréviation n'est tolérée, ce n'est pas pour nous contenter mais pour les contrôleurs externes éventuels qui ne sont pas censés connaître les acronymes utilisés», insiste Nathalie. Une note de frais pas suffisamment claire sera considérée comme un avantage toute nature non déclaré. La Province aura alors à payer des cotisations complémentaires.

«Etre précis, c'est éviter les problèmes», confie Fabrice Brogniez. «Nous ne pouvons corriger une déclaration de créance ! On gagnerait en temps et en efficacité de traitement si chacun respectait scrupuleusement les consignes.»





# Se rencontrer, entendre et se comprendre

Annick Loiseau n'y va pas par quatre chemins : «*les règles ne sont pas là pour embêter les agents !*» Son service gère des matières liées au quotidien de nombreux collègues : charroi, téléphonie, Office Central des Achats, assurances.

«**D**es véhicules sont mis à disposition d'institutions et leur utilisation est strictement réglementée : les carnets de route servent à vérifier qu'ils ne sont pas utilisés à des fins privées», explique Annick Loiseau, Directrice du service.

Pour exercer un contrôle adapté et mieux comprendre le quotidien des services, l'équipe d'Annick les rencontre sur le terrain. «*On explique ce qui motive ces règlements, on entend les difficultés. En restant dans les règles, on trouve des solutions : je pense aux tournées par exemple. On a établi des circuits avec les institutions. C'est plus simple pour compléter le carnet de route !*»

L'accueil est toujours enthousiaste, l'échange enrichissant. D'un côté, nos collègues de l'IGF s'efforcent de

vulgariser les dispositions légales, d'un autre, ceux des institutions leur montrent leurs réalités.

«*C'est difficile d'adhérer à ce qu'on ne comprend pas. En expliquant chacun comprend mieux*», sourit Annick.

Cette exigence dont nos collègues sont bien conscients n'est que la conséquence des contrôles multiples auxquels notre Administration est soumise. «*Nous faisons le même exercice pédagogique avec les fournisseurs : une facture mal libellée ou incomplète ne pourra pas être payée.*»

Avec Valérie Tournay, des documents et des infographies sont mis à disposition, notamment sur le site hainaut.be ou l'intranet afin de faciliter la vie des uns et des autres.

«*En matière de téléphonie, par exemple, c'est très strict : un téléphone*

*professionnel utilisé à des fins privées amènera un ATN. Un téléphone de service, utilisé par plusieurs personnes, reste dans l'institution. C'est une tolérance zéro mais nous trouvons des compromis justes pour que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions.*»

L'équipe qui gravite autour d'Annick est réduite : deux personnes gèrent l'ensemble du charroi, une les assurances, une autre la téléphonie, deux les accidents du travail. «*Chacun met la main à la pâte*», sourit-elle. «*A l'Office Central des Achats, les deux responsables doivent faire le même travail d'exécution que les cinq autres agents parce que la charge est trop importante. Les règles en matière de marchés publics évoluent en continu, comme les modalités : nos outils informatiques ne peuvent pas toujours suivre malheureusement.*» •



## Colomba Cumbo : dépenser sous conditions

Parce que les deniers publics sont précieux et comptés, la Cellule des Marchés publics pour les fournitures et les services emmenée par Colomba Cumbo veille au strict respect des réglementations à chaque fois qu'une dépense doit être engagée. Appel d'offres, loi sur les Marchés publics, l'Office Central des Achats apporte des notions importantes à elles et ceux qui doivent engager des dépenses au nom de leur institution.



Suivez le QR Code, Colomba et Régis nous expliquent tout en détail

# Du côté des recettes

L'équipe de Norma Di Leone est au coeur de ce qui génère nos principales recettes : une fiscalité juste.



«**D**e la déclaration à la perception, voire la réclamation ou le recours fiscal devant un tribunal, nous gérons tout, y compris le volet du recouvrement amiable et forcé tant pour le fiscal que le non-fiscal», explique Norma Di Leone, Directrice du service. «Si nous recevons les centimes additionnels au précompte immobilier perçus par la Région wallonne, nous percevons aussi des taxes directement. C'est un pan important des recettes provinciales.»

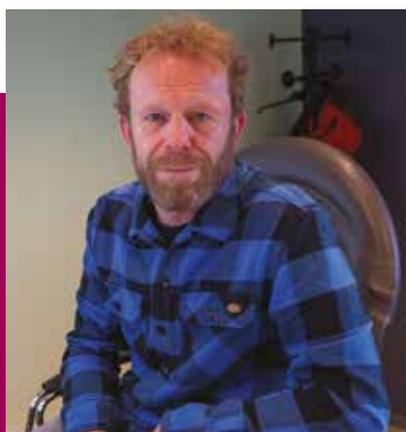
Ces taxes strictement définies par la Wallonie concernent notamment les panneaux d'affichage ou les établissements dangereux... «Nous sommes en interaction directe avec les citoyens qui comprennent notre travail et, en règle

générale, tout se passe vraiment bien. L'équipe est réduite. Six personnes (y compris les chefs de service) pour couvrir tout le Hainaut et des taxes diverses comme celles sur les officines de paris aux courses de chevaux mais uniquement pour les courses courues à l'étranger ou encore sur les débits de tabac et les permis de chasse...». Des taxes «classiques», sourit Norma.

Une autre partie du service gère aussi les prêts aux logements qui courent jusque 2032, reliquat d'un service autrefois rendu par notre institution.

«On prend également en charge les OMBIP, les occupations momentanées de biens immobiliers provinciaux par des tiers», poursuit notre inter-

locutrice. «Il s'agit des locations de salles de sport provinciales ou d'autres espaces ouverts au public. Nous assurons également le suivi des subsides accordés par la Province à des associations externes et aux institutions provinciales. Un gros boulot puisque nous contrôlons tout (pièces justificatives, preuves de décaissement, etc.) Notre objectif est d'encore mieux contrôler l'argent public, à fortiori si on soutient une initiative. Nous nous chargeons aussi de la gestion du culte (remise d'avis sur les budgets et les comptes. C'est une imposition légale. Nous devons prendre en charge la fabrique d'église cathédrale de Tournai, le culte orthodoxe et musulman et la laïcité.» •



## Régis Druart : d'où viennent les recettes ?

Les principales sources de financement sont : la fiscalité et la quote-part dans le Fonds des provinces qui en représente près de 75%, et pour lesquelles nous ne disposons que d'une latitude d'action très limitée. Les subsides constituent 20% des moyens et enfin, les recettes de prestations 3%, à savoir les droits d'inscription à la Haute Ecole, en promotion sociale ou à l'IPF, les contributions des bénéficiaires dans les IMP, les locations de salles provinciales, ...

Ces dernières nécessitent une mobilisation humaine importante en matière de gestion budgétaire, de constatation exhaustive des droits à recettes, de supervision des entités décentralisées et de recherche active de ressources financières soumises à des normes diverses et variées en fonction du champ d'activité.

Ainsi, autant les moyens budgétaires qu'humains contribuent à l'équilibre des finances provinciales.

Pour notre collègue, Directeur de la trésorerie et du financement et Directeur adjoint de notre Directeur financier, disposer des ressources pour la couverture des dépenses est essentiel pour pérenniser le fonctionnement «normal» de l'ensemble des activités provinciales.

# Un partage temporaire et surtout volontaire

L'idée fait son chemin : le partage de personnel volontaire mis en œuvre par l'Inspection générale des Ressources humaines fait ses preuves. Et séduit : 70 contacts établis, 40 chartes de partage signées.



*Apporter volontairement un coup de main à ses collègues : une évidence pour Marjorie Montagne ! Membre de Hainaut-Développement, elle vient en renfort de services financiers pour traiter des factures envoyées par les fournisseurs.*

**L**e projet «Bridge», développé par Acerta, incite les employeurs à se partager leurs travailleurs sans modification du contrat de travail. Notre partage temporaire de personnel volontaire s'en inspire.

C'est un changement de mentalité qui s'est amorcé avec le lancement de cette initiative. «*Les responsables d'institution que j'ai rencontrés pour évoquer la gestion prévisionnelle stratégique, insistent systématiquement sur des besoins de renfort temporaires*», explique Laurie Devaux, l'une des chevilles ouvrières de ce projet à l'IGRH. «*Surtout dans l'enseignement : un cuisinier qui voit sa charge de travail réduite durant les congés scolaires alors que dans les IMP, on tourne 365 jours par an.*»

## Un besoin ponctuel

«*Il faut réagir rapidement pour renforcer un service, on avait besoin d'une souplesse administrative offerte par les chartes. C'était notre volonté, celle des services de la DG et nos Autorités qui ont validé ce principe de base.*»

Ce dispositif, ponctuel, ne remplace pas les procédures déjà existantes et les deux mots «magiques», temporaire et volontaire, donnent davantage

de sens à la démarche : pas plus de trois mois et une volonté commune des parties prenantes sur la nature de la mission, sa durée... Bref, sa mise en pratique concrète sur le terrain. Le projet trouve à s'épanouir de manière plutôt inattendue. Par exemple, le mess du Delta ferme pour cause de travaux : son personnel se met à disposition d'autres institutions.

La Cellule de réaffectation interne (CRI) a aussi profité du dispositif pour inciter certains agents en reconversion professionnelle à essayer différentes fonctions.

«*Les mentalités doivent encore évoluer de part et d'autre*», souligne François Materne de l'Inspection des Ressources humaines qui a participé à la mise en œuvre du projet CRI. «*Et pourtant après une ou deux expériences de partage temporaire, certains ont trouvé un job qui leur plaisait vraiment dans un contexte de fermeture de service.*»

C'est l'histoire vécue par Laurence Bagniet, aujourd'hui employée d'administration à l'IMP de Marcinelle, confrontée à un changement de carrière après 22 ans passés au sein de l'Imprimerie provinciale. «*Etant administrative, je pensais que retrouver une place*

*ailleurs dans la région de Charleroi serait facile et pourtant cela s'est avéré très compliqué !*», explique-t-elle. «*Travailler temporairement m'a permis de découvrir d'autres institutions, de me faire une idée du travail qu'on y faisait et qui pourrait peut-être me convenir dans le cadre de ma reconversion. Evidemment, j'aurais aimé découvrir plus d'endroits mais la possibilité de travailler de façon officielle à l'IMP de Marcinelle s'est présentée et j'ai accepté la place.*»

Depuis le lancement de l'initiative, près de 80 contacts ont pu être établis, 40 chartes signées, majoritairement dans des services de l'enseignement ou de l'action sociale.

«*Ce processus participe à la polyvalence des travailleurs, lorsqu'ils occupent des fonctions transversales, administratives*», relève Pascal Gilquin, «*et à la mutualisation, par exemple lorsqu'un besoin à mi-temps est formulé et qu'un agent a une disponibilité correspondante.*»

Et une souplesse qui contribue à donner à vivre d'autres pratiques professionnelles. Toujours enrichissant. •

# NOS POUBELLES MISES AU RÉGIME !

Faire maigrir nos poubelles : une nécessité !  
Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de limiter la production de déchets et de trier. Depuis janvier, nous devons trier nos déchets alimentaires : une obligation à la maison comme au boulot.



**L**es pouvoirs locaux ont jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour se conformer à cette nouvelle réglementation européenne visant à procéder au tri des biodéchets. En Wallonie, tout a été avancé d'un an et, depuis le premier janvier de cette année, à la maison, comme au boulot, nous avons l'obligation de trier les déchets organiques pour qu'ils soient compostés ou utilisés dans la biométhanisation.

À l'échelle de notre Province et au regard de la diversité de ses métiers, on comprend que la tâche nécessitera la bonne volonté de chacun !

«L'article 65 du récent décret wallon est très clair», explique Simon Deffet, à la cellule Coordination du Développement durable. «Les biodéchets doivent être soit triés et recyclés à la source, soit collectés sélectivement et non mélangés avec d'autres déchets. Un biodéchet, selon le décret, c'est un déchet biodégradable de jardin ou de parc, un déchet alimentaire ou de cuisine qui provient provenant des ménages, bureaux, cantines... Nous sommes donc très concernés !»

Concrètement, les administrations disposent de deux options : soit trier les biodéchets et les composter sur place, soit faire appel à une structure externe, comme Renewi pour une collecte sélective.

«Des containers spécifiques aux déchets organiques sont définis dans la circulaire dédiée à l'enlèvement des déchets», souligne Simon Deffet. «D'un autre côté, il est important de mettre à disposition des agents des poubelles dédiées à ces déchets et de communiquer sur leur présence et le type de déchets qu'elles peuvent accueillir.»

Afin que chacun puisse s'adapter et fonctionner efficacement, les étiquettes pour identifier clairement les poubelles ont été insérées dans l'onglet «documents» du groupe intranet «Développement durable» et dans le dossier de la circulaire relative aux déchets. On y fait aussi des recommandations utiles... Par temps chaud, pour éviter les nuisances et les mauvaises odeurs, il faut collecter régulièrement les poubelles organiques.

## Dans les mess, on s'organise

«Les cantines vont se mettre en conformité en louant des conteneurs dédiés aux déchets organiques. Les automatismes ne sont pas encore présents mais nous sommes optimistes», remarque David Leduc, coordinateur Proxial.

«Les acteurs des cuisines prévoiront des contenants pour ces matières organiques et pour les évacuer dans les conteneurs ad hoc. Dans le cadre des écoles durables, l'IESPP de Mons a déjà mis en place ce tri depuis plusieurs années. Il nous permet de sensibiliser à la quantité de déchets : lors de la préparation des repas ou du débarrassage.»

Chacun peut donc veiller à faire sa part du boulot ! Dans certaines institutions, le compostage est déjà une vieille habitude ! «Pour l'environnement comme pour les finances, c'est la meilleure des solutions !» Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter la Cellule de Coordination de Développement Durable ! •

Infos :  
[developpement.durable@hainaut.be](mailto:developpement.durable@hainaut.be)  
ou 065/38.24.11



Le phishing est partout et menace sournoisement les individus comme les Institutions. La prudence et les bons réflexes s'imposent pour échapper à ce fléau.

Il suffit de prêter l'oreille aux médias officiels pour constater le nombre croissant de victimes de ce phénomène : particuliers aux comptes bancaires vidés, entreprises rançonnées (dont même des hôpitaux), aéroport paralysé, etc.

En 2021, 25 millions d'euros ont ainsi été dérobés et, en 2022... 40 millions ! En 2023, l'Inspection économique a reçu 46.915 signalements de fraudes et tromperies, dont 42,6 % de fausses factures, faux sites de vente en ligne et autres investissements frauduleux dans des cryptomonnaies. Les administrations publiques et leurs plateformes ne sont d'ailleurs pas à l'abri, à l'image du site du Premier Ministre belge, attaqué en février dernier.

Une fatalité ? Pas vraiment si chacun de nous contribue à limiter au maximum le risque de vol de données, d'usurpation et autre blocage délétère de systèmes informatiques.

Comment ? En adoptant, dans notre giron professionnel comme dans la sphère privée, de bons réflexes numériques. On commence par prendre le temps de la réflexion face à un email, un QR code, un hyperlien, une applica-

tion téléchargeable, un sms ou encore un appel téléphonique inhabituels, inattendus, improbables voire suspects.

C'est le plus souvent via l'individu que les criminels s'invitent quotidiennement dans les organisations. Faute de pouvoir empêcher pareille attaque de réapparaître sans cesse, mieux vaut savoir identifier leur mode opératoire. Des exemples :

- un mail vise à vous « extorquer des informations personnelles, des données bancaires ou encore à contaminer votre ordinateur privé ou professionnel » (Safeonweb.be) (**on parle de phishing**) ;
- un appel téléphonique ou un message vocal prétendument émis par une partie prenante connue d'une organisation est adressé à l'un de ses employés afin que celui-ci communique des informations sensibles (**vishing**) ;
- un sms prétendument émis par un organisme officiel ou reconnu sollicite son destinataire pour régler une créance, empêcher des poursuites ou encore confirmer une identité (**smishing**) ;

- un QR code transmis par sms ou par email, ou publié sur un site web, ou encore imprimé, qui renvoie celui qui le scanne vers un site web frauduleux ou qui lance le téléchargement d'une application malveillante (**quishing**).

La liste est longue car la criminalité se réinvente au fil des mesures de prévention et de protection qui sont adoptées par les victimes.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la protection des données à caractère personnel, consultez <https://dpowiki.intranet.hai/doku.php>, la plateforme d'information de la cellule DPO. Vous pouvez par ailleurs tester votre maîtrise des risques face au phishing via <https://safeonweb.be/fr/quiz/test-du-phishing>

#### Un petit clic pour une grande claque

L'an dernier, cette affiche s'est installée dans des espaces professionnels inhabituels, accompagné d'une séquence vidéo visible via <https://miniurl.be/r-592y> (ou via le QR code de cette affiche). Curieux de voir la suite des mésaventures de notre agent provincial ? Rendez-vous à [https://miniurl.be/future\\_adresse\\_de\\_la\\_nouvelle\\_video](https://miniurl.be/future_adresse_de_la_nouvelle_video) •



# MIEUX CONNAÎTRE LES DONNÉES DE SANTÉ POUR MIEUX S'EN SERVIR

C'est un appel à projets financé par la Fondation Roi Baudouin auquel Hainaut Seniors et l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH) ont participé : et leur projet a été retenu !

**L**es deux services collaborent de longue date dans la gestion de la plate-forme des Conseils consultatifs communaux des Aînés (CCCA).

«On s'est rendu compte qu'il y avait une demande et une inquiétude des seniors face à la généralisation des démarches en ligne», explique Maïlys Laurent, Coordinatrice générale de Hainaut Seniors (DGAS), «que ce soit pour les démarches administratives ou bancaires. D'autant que la fracture numérique est grande dans ce public.»

«On voit les difficultés qu'ont les personnes âgées à s'adapter à ces nouvelles technologies», renchérit Annick Vanlierde du Département Ressources de l'OSH. «Ils ont peur de se tromper et de ne pas pouvoir revenir en arrière. On rencontre à la fois des personnes qui se disent qu'elles ne savent rien faire et d'autres qui maîtrisent Internet, mais ignorent qu'elles peuvent avoir

accès à leurs propres données médicales.»

Et donc, les partenaires mènent, à la fois, un travail de formation, mais aussi de littératie, c'est-à-dire la motivation et les compétences des gens à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé.

Concrètement, après avoir appris à maîtriser les outils (PC, tablettes, Smartphones) pour les débutants, trois modules en ligne sont proposés aux seniors qui s'inscrivent gratuitement.

Pour Annick Vanlierde, «le but, c'est de développer leur esprit critique pour ne pas aller lire tout et n'importe quoi sur le net.»

On a fait appel à l'expérience d'Eric Degransart, formateur en informatique de Hainaut Seniors : «Dans le premier

module dédié à ce projet, on les incite à aller chercher des informations sur la santé sur des sites officiels ou sécurisés, à trouver des sources fiables. Dans le deuxième, on leur apprend comment accéder facilement à leur dossier médical sur des plates-formes comme MaSanté.be, à leur mutuelle. Enfin, dans le troisième, on s'axe sur le bien-être. Il y a des tas d'applications utiles pour la gestion du stress, la santé mentale, la nutrition, le sommeil, le suivi des symptômes ou de leur tension. On leur conseille aussi d'aller voir leur médecin.»

«Si le programme rencontre le succès, il sera prolongé», clôture Maïlys Laurent. •

Infos et inscriptions :  
[hainaut.seniors@hainaut.be](mailto:hainaut.seniors@hainaut.be)



# Accidents du travail :

## un document précis et précieux



L'une jaune, l'autre verte : les brochures façonnées par nos collègues de l'Inspection générale de Finances pour les personnels non-enseignant et enseignant vont nous faciliter la vie, en cas d'accident du travail. On vous explique tout !

Un accident du travail, c'est un événement plus ou moins grave, peu agréable qui survient sur le lieu de travail ou dans l'exercice de sa fonction. Un accident forcément soudain et imprévu qui nécessite une attention particulière de la part de l'agent comme de la hiérarchie. Qui prévenir ? A quel organisme envoyer ses documents ? Où peut-on les trouver ? Prévenir sa ou son chef.fe, est-ce suffisant ? Beaucoup de questions, des démarches parfois lourdes mais nécessaires pour éviter d'être pénalisé.e en cas d'accident.

«L'infographie existait déjà mais elle n'était plus à l'ordre du jour», observe Valérie Tournay à l'origine de la démarche avec l'équipe de la Cellule Assurances et Accidents. «J'avais déjà conçu des infographies pour les services financiers sur les modalités pour accomplir diverses démarches. Et l'un de nos collègues dans le bâtiment a été victime d'un accident du travail et s'est trouvé désarmé.»

De là, a germé l'idée de réaliser un document pratique, simple et accessi-

ble à tous qui permette à chacun de pouvoir se débrouiller. Rassemblant les collègues de l'enseignement, de la DGAS, du SIPPT, des finances, Valérie a veillé à ce que chaque terme utilisé soit adapté.

«Les modalités pour les enseignants diffèrent de celles des agents non-enseignants, il fallait que nous ayons les informations correctes et que l'infographie soit pratique et s'appuie sur la bonne nomenclature. Par exemple, «supérieur hiérarchique» peut ne rien signifier pour certains : les termes doivent parler à tout le monde. Nous avons identifié que la principale difficulté des agents confrontés à un accident est qu'ils ne savent pas à qui s'adresser et quelles sont les démarches à accomplir.»

### L'avoir avec soi

Très clairement, l'infographie rappelle les procédures selon qu'on soit victime ou supérieur.e hiérarchique. Elle mentionne également les coordonnées des services à contacter, les documents à compléter et les délais à respecter.

«Ces infographies adaptées pour le personnel de l'enseignement et le per-

sonnel non-enseignant sont en ligne sur l'intranet et sur les e-campus de l'enseignement. Un Made in Hainaut Express a annoncé leur existence. Cela dit, j'encourage chacun à l'imprimer et à l'insérer à son dossier ou à l'enregistrer. Les documents sont en format facilement imprimable et disponibles auprès du service administratif RH ou secrétariat de l'institution ou de l'école. C'est toujours bien de l'avoir sous la main ou de savoir où se la procurer», sourit Valérie Tournay.

C'est d'autant plus nécessaire qu'en plus d'organismes différents à contacter selon qu'on soit enseignant ou non, des délais légaux stricts doivent être respectés et le SIPPT, par exemple, doit être tenu informé d'un accident survenu sur le lieu de travail afin qu'il puisse vérifier si l'incident n'est pas de nature à impacter d'autres agents. Avec le document jaune pour le personnel non-enseignant et le vert pour le personnel enseignant, les démarches à accomplir sont beaucoup plus simples ! •

Pour télécharger les documents : <https://www.intranet.hai/assurances/> Dans la rubrique «Assurance accident du travail enseignant et non enseignant».



Pour la quatrième fois, en février et mars, les services provinciaux accueillent des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Administration du Maroc, venus en stage en Belgique. Une expérience unique que Fatima Ouammi, stagiaire au service de Communication nous partage.

## Partage de savoirs et découverte mutuelle : des stagiaires marocains à la Province !

**D**ouze étudiants originaires du Maroc, inscrits à l'ENSA de Rabat, sont venus chez nous durant deux mois. Leur formation englobe divers domaines de l'administration publique et ils partagent un objectif commun : accéder au haut fonctionariat public marocain.

Trois stages sont programmés pour qu'ils se familiarisent avec le travail administratif réel : le dernier le stage à l'étranger est le fruit d'une collaboration entre la Province du Hainaut et l'ENSA.

Les invités marocains ont été affectés dans 12 services différents de la Province, entre Mons, Charleroi et Tournai.

**A l'unanimité : un accueil agréable**  
«Même si le soleil se fait désirer à Tournai, je m'habitue au changement climatique et culturel grâce à la convivialité des Tournaisiens. L'intégration s'est faite de façon fluide et rapide», explique Nadia.

L'accueil chaleureux : c'est ce qu'épinglent nos étudiants. Les différents services ont organisé des séances d'orientation pour les familiariser avec leur environnement et répondre à leurs questions. Cette

atmosphère bienveillante s'est maintenue tout au long du stage, avec une intégration proactive dans les équipes et un soutien constant de la part du personnel. Une attention particulière essentielle dans l'expérience globale de ces jeunes. «C'est la gentillesse des Belges dont nous avons entendu parler avant de venir !»

### Un environnement de travail différent et inspirant

«Une fois installés dans l'administration provinciale, nous avons été plongés dans le quotidien professionnel et suivi nos services dans leurs missions. Ces activités nous ont permis de comprendre l'organisation de la Province», raconte Fatima. «Les services se distinguent par leur haut niveau d'organisation et de planification, par des réunions régulières pour générer des idées, lancer de nouveaux projets et faire le point sur les activités en cours.»

Nos stagiaires ont été impressionnés par l'attention portée aux détails et à la préparation des projets, chaque aspect étant minutieusement examiné. Une rigueur dans la gestion du temps qui permet aux équipes de répondre aux besoins de manière agile.

«j'ai été impressionnée par la fluidité des discussions entre les membres du service et par les mises au point faites chaque semaine pour discuter des dossiers en cours», relève Soha.

### Une expérience administrative mais pas que...

«Si un jour je me retrouve à la tête d'une équipe, ma priorité sera de préserver cet esprit familial où chacun et chacune se sentira respecté.e. C'est dans cette unité, dans cette complicité, que réside la richesse d'un lieu de travail,» insiste Tahani.

De l'avis de tous, cette expérience humaine enrichira la pratique professionnelle future de nos stagiaires lorsqu'ils accéderont aux postes qu'ils briguent.

Sandrine Berger depuis la DGEH coordonne les liens avec l'ENSA au Maroc et organise l'accueil des étudiants : «votre présence est toujours une richesse et apporte une perspective fraîche sur nos pratiques et procédures. Cela favorise un échange intéressant pour vous comme pour nous et nos services.» •



## On vous dit tout sur la section logopédie de la HEPH-Condorcet

Vous avez sans doute vu passer des annonces, le lancement pour l'une ou l'autre conférence... A Saint-Ghislain, la section logopédie de la Haute Ecole Condorcet est hyperactive ! L'équipe sur place, enseignants comme élèves, organise en permanence des activités qui complètent la formation.

**P**ar exemple «*Jouons avec Ludo et Logo*». «*Cette journée vise à faire découvrir et manipuler le matériel de la ludothèque. Nous avons la chance de disposer d'une ludo-testo-thèque à Saint-Ghislain*», se réjouit Dalenda Destrebecq, logopède et enseignante à Condorcet.

Avec l'équipe pédagogique de la section logopédie et les ludothécaires, les étudiants du bloc 1 invitent des enfants des écoles maternelles et primaires de la région et animent des jeux permettant de stimuler le langage, les compétences mathématiques ou le raisonnement logique.

Un marché logopédique mis sur pied par les élèves de la section, rassemble de nombreux exposants de matériel (jeux & livres) et fait découvrir les nouveautés ou redécouvrir les grands classiques.

Des animations sont aussi proposées aux étudiants comme un atelier voix chantée, pour, en groupe classe (pour les étudiants) et en équipe (pour les profs), appréhender l'organe vocal par le chant : apprendre à poser sa voix, la moduler, jouer avec elle. Une formation en gestion et comptabilité figure également au programme : un

comptable-fiscaliste et une logopède échangent quelques tuyaux sur le métier d'indépendant et présentent les éléments fondamentaux à connaître pour s'installer comme logopède indépendant.

### Parole et éducation

Le logopède est un thérapeute de la communication et du langage pour des patients de tout âge. Il intervient dans les domaines de la prévention, du dépistage précoce des pathologies de l'enfant, de la pose du diagnostic, de la rééducation ainsi que de l'accompagnement des troubles de la communication verbale et non-verbale.

«*Le logopède travaille les troubles du langage, de la voix, de la cognition mathématique ou encore de la déglutition, de la fluence et du rythme de la parole*», indique Dalenda. «*Il collabore avec d'autres professionnels de la santé, avec les familles des patients et/ou le personnel scolaire*».

### Comment s'organise la formation ?

Le bachelier s'organise en trois ans à Saint-Ghislain et l'esprit bienveillant est perceptible dès l'inscription. «*En quelques jours, je me suis vraiment senti à l'aise aussi bien avec les profs qu'avec les étudiants. Il y a un côté hu-*

*main, on n'est pas un simple numéro*», confie Thomas Faiella, étudiant en logopédie à la Haute Ecole.

«*Nous encadrons des ateliers d'immersion professionnelle pour que les étudiants puissent se conforter dans leur choix d'études*», précise François Bragard, Maître-Assistant en section logopédie. «*En dernière année, les étudiants passent 450 heures en stage. Qu'il s'organise en milieu hospitalier, dans l'enseignement spécialisé ou en cabinet libéral, le stage permet de pratiquer au quotidien et d'être en contact avec les différents patients*».

De nombreux services provinciaux, dans l'Action sociale ou de Hainaut Enseignement, recourent aux logopèdes pour accompagner bénéficiaires et élèves. •

Infos : Séverine de Weireld  
065/71.42.37  
Place Albert Elisabeth 22  
à 7330 Saint-Ghislain  
[info.logo.stgn@condorcet.be](mailto:info.logo.stgn@condorcet.be)

<https://www.condorcet.be/formations/sciences-logopediques/bachelier-en-logopedie/presentation.html>

# Qui se cache derrière Hainaut Enseignement Numérique ?

Le Campus Numérique, avec des missions informatiques et pédagogiques, dépend de la Direction Générale des Enseignements du Hainaut (DGEH) et collabore étroitement avec la Direction Générale des Systèmes d'Information (DGSI). Le Campus Numérique s'organise en trois cellules : eServices, eLearning et Infrastructure. Focus sur les services qu'elles rendent à notre enseignement.

« **L**e Campus Numérique a vu le jour en 2006 et fait partie des projets stratégiques de notre Province. Tous les niveaux d'enseignement sont concernés du fondamental au supérieur, en passant par le secondaire et la promotion sociale », indique Jean Baptiste Van Zeebroeck, le Directeur. « Et, bientôt, l'enseignement spécialisé bénéficiera aussi de ses services. »

## L'intelligence artificielle en ligne de mire

Avec 40.000 utilisateurs, un Environnement Numérique de Travail, trois e-campus (Condorcet, secondaire et Promotion Sociale), le Campus Numérique offre un panel complet de services : de la création de sites web (celui de Condorcet vient d'ailleurs de faire peau neuve + QR code) au développement de programmes et d'outils, demandés par la communauté.

Trente agents, administrateurs systèmes et réseaux, développeurs, webmasters, formateurs, technopédagogues et supports administratifs, ont pour mission de s'adapter aux environnements technologiques et aux utilisateurs.

Directions, personnels administratif et éducatif, enseignants, élèves et étudiants... : des publics pour lesquels le Campus Numérique est devenu indispensable. « Cette capacité à produire du sur-mesure fait notre force », explique Steve Colin, qui chapeaute la cellule eServices à Charleroi. « Les développeurs délivrent les attendus technologiques à la communauté éducative ».



Le Campus assure un rôle important de recherche et conseil en matière de nouvelles technologies. Il scrute notamment les usages de l'Intelligence Artificielle qui impacte notre enseignement.

La cellule eLearning apporte un soutien pédagogique et technique en accompagnant les enseignants dans l'adoption du numérique dans leurs pratiques. Les technopédagogues testent les nouveautés et ne proposent que des outils apportant une plus-value à l'enseignement.

Rien ne serait possible sans le travail de la cellule Infrastructure, qui déploie et maintient un réseau filaire et WIFI dans les institutions. Elle veille à la gestion des réseaux, celle d'un parc de serveurs, à la sécurité et la pérennité des données.

## Rentrée Numérique en mode Chromebook

Avec le projet Rentrée Numérique, le Campus a déjà équipé près de 10.000 élèves de nos écoles et Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) en Chromebook.

Cet ordinateur portable utilise le système d'exploitation Chrome OS (plu-

tôt que Microsoft Windows ou Apple iOS). Fabriqué par toutes les grandes marques, il est essentiellement utilisé dans le monde scolaire. La plupart des modèles permettent d'installer des applications semblables à celles disponibles sur les smartphones et tablettes. 10.820 chromebooks sont gérés par le Campus Numérique, soit sous forme de matériel qui, après une période de location-achat, appartient aux élèves, soit en matériel mis gratuitement à disposition durant une certaine période.

Ainsi, 625 chromebooks ne sont déjà plus gérés par la Province mais sont la propriété d'anciens élèves qui les utilisent librement dans le cadre de leur nouvelle vie. Les technopédagogues accompagnent les référents numériques de chaque école et leurs enseignants, dans la mise en pratique du projet et le développement des compétences liées aux nouvelles technologies.

Depuis septembre 2021, en plus des centaines d'accompagnements personnalisés aidant les enseignants, 5.170 attestations de formations numériques ont été délivrées aux membres des équipes pédagogiques. •

Info : <https://www.ecampus-hainaut.be/>

# LE «GAZO»

repère généreux de notre maillage culturel

G

Nous avons rencontré Béatrice Agosti, Inspectrice générale de Hainaut Culture, pour évoquer l'aboutissement d'un projet 100% provincial : celui de la plus grande bibliothèque du Hainaut !

Pilotant les dix secteurs de la culture qui emploient près de 250 agents, l'Administration générale de Hainaut Culture et ses services Finances et RH ont emménagé depuis quelques mois au second étage de ce bâtiment entièrement rénové à La Louvière, qu'on appelle Le Gazomètre, en référence à l'ouvrage de stockage de gaz industriel qui trôna sur le site.

L'idée de réunir les secteurs de la Culture dans un espace unique persistait depuis des années. Dès lors, lorsque l'opportunité d'acquérir l'immeuble du Gazomètre s'est présentée en 2016, la décision a été prise de répondre prioritairement aux exigences du décret sur la lecture publique en concentrant les différentes sections de la bibliothèque provinciale disséminés en ville et d'également y installer l'équipe en charge de l'administration générale de Hainaut Culture.

Le 21 mars dernier, l'édifice était officiellement inauguré. Les 23 et 24 mars, plus de 2 000 personnes ont franchi ses portes pour participer aux nombreuses animations réparties sur les 2 000 m<sup>2</sup> accessibles au public !

Un changement énorme pour les usagers mais aussi pour les 70 agents établis sur place, appelés à travailler dans un quartier différent, à un jet de pierre de la gare, de la piscine et des musées. «*Nous quittons un quartier résidentiel pour rejoindre une zone urbaine en plein redéploiement. Le déménagement n'était pas simple, mais s'il s'est bien déroulé, c'est aussi grâce au professionnalisme de tous les agents qui y ont œuvré*», souligne Béatrice Agosti.

### «Jaune comme une brassée de jonquilles»

Sept millions d'euros ont été investis par la Province pour la rénovation de ce site dont le suivi a été assuré avec professionnalisme par Hainaut Gestion du Patrimoine.



*Béatrice Agosti veut faire du Gazomètre «la maison de tous»*

Il abrite aujourd'hui plus de 200 000 livres, 44 000 livres numériques, 3 000 jeux et 200 séries de revues. Il est équipé d'un atelier, de salles dédiées à l'étude et d'un espace numérique munis 28 ordinateurs. Cet édifice dispose d'un vaste parking végétalisé et est facilement accessible en bus, vélo, train.

Quand on lui propose d'évoquer son lieu favori au sein de cet outil culturel qui accueille aussi ses collaborateurs directs, l'Inspectrice nous avoue avoir un petit faible pour la salle verte, espace de jeu et de rêve douillet dédié aux animations et lectures pour bébés. «*Outre l'engagement des équipes de la culture, de HGP et de Hainaut Ingénierie Technique, le projet a bénéficié de la créativité des étudiants en communication visuelle et en design d'intérieur de Arts<sup>2</sup> (Mons). Ils ont mené une réflexion sur la décoration de certains espaces. Nous leur devons aussi la nouvelle identité graphique du lieu, pensée en harmonie avec la charte graphique provinciale*».

Jaune comme une brassée de jonquilles, le logo du Gazomètre rend hommage à cette couleur qui permet d'identifier les conduites de gaz dans les immeubles. Le Gazo, comme l'appellent affectueusement les collègues qui y travaillent, est ouvert 40 heures par semaine. Alors, venez l'arpenter et vous y délecter les méninges, car comme le dit Béatrice Agosti «*Cette maison est à tous, elle est aussi la vôtre*».

Pour connaître toutes les activités du Gazomètre, suivez Bibliolouve et Hainaut Culture sur Facebook •



# «Un Havré de paix... pour les sportifs»



Un logement au cœur de la nature, des infrastructures modernes, un mess labellisé «Green Deal» et surtout une équipe aux petits soins... L'internat de l'Observatoire de la Santé accueille des jeunes sportifs dans un cadre de qualité.

Situé dans le Domaine du Bois d'Havré, le centre d'hébergement de l'OSH peut loger jusqu'à 70 personnes. Trois bâtiments disposant de tout le confort nécessaire accueillent des élèves de différentes sections sportives de l'enseignement provincial secondaire : école des métiers du cheval, sections sportives de l'Athénée provincial Jean d'Avesnes ou encore des élèves du centre de formation de l'équipe de basket-ball professionnelle de Belfius Mons-Hainaut.

«Ils ont la chance d'être dans un site magnifique avec un mess labellisé cantine durable par la Région wallonne», explique Jean-François Bailly, directeur de la Maison provinciale des sports. Les jeunes ont aussi accès aux infrastructures sportives. Et surtout, ils bénéficient d'un encadrement très à l'écoute.

«L'ambiance est très bonne dans l'internat,» témoigne Jean-François Bailly.

«Malgré les différentes sections présentes, il y a une cohésion assez forte entre les jeunes. L'équipe d'éducateurs est disponible pour dialoguer et gérer les problèmes liés à l'adolescence. Il y a une vraie proximité entre les jeunes et les éducateurs».

### Des journées bien remplies

Ces jeunes vivent à des rythmes soutenus et leurs journées sont bien organisées par l'équipe d'encadrants.

«Il se lèvent tôt, prennent leur petit déjeuner, font leur pique-nique de midi et puis le bus provincial les emmène à 7h15 vers les différentes écoles. Ils rentrent vers 17h sauf le mercredi. Certains repartent ensuite à l'entraînement et les autres prennent leur repas au mess vers 18h30. Avant cela, une étude est organisée et le mercredi un professeur vient en soutien scolaire. Le soir, ils peuvent encore faire du sport sur le site et parfois

des activités sont organisées», précise Jean-François Bailly.

Enfin, en dehors des périodes scolaires, ou pendant les week-ends, le centre est ouvert aux fédérations ou clubs sportifs en stage ou compétition dans la région.

Il a accueilli dernièrement l'équipe nationale allemande de rugby U18 qui affrontait la Belgique à Frameries. L'ASBL B-Project organise des stages réputés de basket pour adolescents et fréquente régulièrement le centre.

Ont séjourné également cette année et en 2023, les équipes de rugby de Vincennes et de Civitavecchia ainsi que le club d'athlétisme de l'ASPTT Rouen. Bref, ce centre affiche une légitime ambition ! •



## Protéger ceux qui soignent... **mais pas uniquement !**

Apprendre aux personnels des institutions hospitalières et spécialisées à gérer les différentes formes de violence auxquelles ils sont confrontés... c'est le nouveau défi relevé par l'Académie Provinciale de Police du Hainaut (APPH). Un projet inspirant qui pourrait s'étendre à nos institutions provinciales.

**L**a violence envers les professionnels de la santé et le personnel enseignant ou encadrant est souvent évoquée dans les médias. Ce problème complexe peut compromettre non seulement le bien-être des travailleurs, mais également la qualité des soins dispensés aux patients. Les hôpitaux et les centres pour personnes en difficulté sont des environnements où les tensions émotionnelles et la détresse des patients et de leurs proches peuvent parfois dégénérer en comportements agressifs.

Le groupe hospitalier Epicura (très rapidement rejoint par les asbl Toboggan et l'Ascension, actives dans le domaine de l'encadrement de personnes en difficulté) a fait appel à l'APPH en vue de développer une formation visant à «outiller» son personnel à faire face à l'agressivité rencontrée dans le cadre professionnel.

«Un programme de formation sur mesure, répondant aux besoins des

institutions rencontrées a été développé par nos spécialistes en maîtrise de la violence. L'objectif principal de cette formation est d'aider le personnel soignant et encadrant à mieux appréhender les situations conflictuelles générant des agressions physiques et ce, par l'utilisation de techniques spécifiques. Si cela s'avère vraiment indispensable, l'apprenant sera capable d'appliquer des techniques de protection individuelles aux seules fins d'assurer sa propre sécurité, celle de ses collègues ou de tierces personnes», souligne Walter Bilanzola, Directeur de l'APPH.

### En deux étapes

«Cette formation de 8 heures comporte deux volets : d'une part, un volet théorique définit les notions de violence, de conflit, de communication, d'agression, d'assertivité et de négociation. Un volet pratique aide l'apprenant, après avoir appris à se positionner dans une pièce et appréhender les notions de sécurité et distance de

travail (bulle), à utiliser les méthodes et gestes techniques pour gérer des individus violents. Revivre des situations professionnelles vécues par le personnel au travers de jeux de rôle permet de comprendre les ressorts (tant verbaux que non verbaux) de l'agressivité et/ou de l'intimidation et de mettre en place des stratégies pour éviter l'escalade», nous explique Michel Gallot, Référent Maîtrise de la violence sans arme à feu à l'APPH.

Ce programme de formation pourrait à l'avenir être proposé à d'autres institutions, au sein même de la Province. On pense aux enseignants, aux éducateurs spécialisés,...

Infos :  
IPFH/Académie Provinciale de Police du Hainaut (APPH)  
Formation «Gestion de la violence»  
Route d'Ath, 25-35 - 7050 Jurbise  
065/325 822  
[vanessa.fleury@hainaut.be](mailto:vanessa.fleury@hainaut.be)  
<http://ipfh.hainaut.be>



# FUN HAINAUT TROPHY :

## la journée du personnel !

### En pratique :

Le rendez-vous est fixé au **jeudi 27 juin à partir de 8h**, les épreuves débutent à 9h jusque 13h. De 13 à 15h, ce sera le moment du barbecue convivial, avant la remise des médailles par le Directeur Général vers 15h30.

A 17h : Premier afterwork ouvert à toutes et tous. Ambiance musicale. L'occasion de retrouvailles entre collègues en ce début d'été.

Site du Bois d'Havré  
rue Saint-Antoine N°1  
7021 Havré

L'édition 2024 des vœux de la Province de Hainaut a marqué les esprits et augmenté cette envie d'un moment de retrouvailles, indépendant de nos tâches professionnelles mais tellement stimulant et profitable pour notre Administration. Mieux se connaître, se parler en dehors du cadre de nos bureaux, c'est rare dans une structure aussi diversifiée et vaste que la nôtre. Et pourtant, c'est nécessaire !

Depuis des années, c'était l'ambition de cette manifestation bon enfant or-

ganisée aux premiers jours de l'été sur le site d'Havré. La crise du Covid a eu raison de ce projet qui nous faisait si chaud au cœur.

«Dans la nouvelle structure de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, j'ai été désigné en tant que Coordinateur de l'organisation du Fun Hainaut Trophy», sourit Patrick Simon. «Nous attendions l'événement depuis quatre ans.»

Depuis sa création, la philosophie du Fun Hainaut Trophy n'a pas changé d'un iota : une journée pour tous les collègues de la Province. De quelque institution qu'ils soient !

«C'est un peu les Intervilles de la Province», ajoute Patrick Simon. «Et si nous faisons tout à l'économie, nous ne serons pas économes sur les sensations fortes et l'amusement !»

Bien sûr, quelques attractions très «fun» seront louées mais d'autres existent dans l'Institution et pour le reste, l'imagination n'a pas de limite !

«Notre objectif, c'est une journée de détente à caractère sportif pour l'ensemble des agents provinciaux», ajoute Patrick Simon. «La dizaine de personnes qui fait partie du comité

d'organisation planche sur deux types d'activités. Des compétitions inter-institutions par équipe de 10 joueurs. 28 équipes pourront s'inscrire ! Il ne s'agira pas là de sports traditionnels mais d'épreuves ludiques et sportives inspirées par les Jeux Olympiques de Paris.»

Il y aura aussi des activités libres pour les agents. L'occasion de s'essayer à la marche nordique, aux jeux anciens, au Quizz, à la trottinette, de tenter un parcours VTT, géocaching, pétanque... L'essentiel étant de passer un bon moment ensemble !

«Nous avons accueilli jusqu'à 1000 collègues sur le site ! C'est une grosse organisation ! Généralement, on se déguise et je suis sûr que les Jeux Olympiques de Paris 2024 seront une belle source d'inspiration ! Les idées n'ont jamais manqué pour les thèmes : Louis de Funès, les pubs TV, les super héros, le Mondial, la croisière s'amuse... Petite cerise sur le gâteau : on prévoit des récompenses pour les meilleurs déguisements.» •

Infos : [fun.trophy@hainaut.be](mailto:fun.trophy@hainaut.be)



# Henri Lancellotti :

## «je suis équipé d'un sonar»

Henri Lancellotti, acteur important de notre enseignement provincial depuis de nombreuses années, est aussi l'héritier d'un trésor familial précieux, un trésor suffisamment rare pour susciter l'admiration : la voix.



moi sommes parvenus à faire quelque chose de notre voix. Je n'avais pas envie d'une carrière comme la sienne mais je ne regrette rien.»

### L'opéra : universel...

Quelques notes et la magie opère. «Ma voix est ronde», sourit Henri. «Le chant, c'est la thérapie du bien-être. On vibre de l'intérieur et on fait vibrer les autres.»

Technicité, souffle : c'est un sport de haut niveau. L'alimentation, l'hygiène de vie ont un impact inimaginable sur la qualité de la voix. Une nourriture trop acide et les cordes vocales s'affaiblissent. «Notre voix varie de façon impressionnante, il faut de l'endurance et du souffle même si la couleur de la voix vient des gènes... Le mental peut nous déstabiliser complètement. Il faut gérer le stress. Dans le monde lyrique, la force est importante, dans celui de la variété, elle est moins nécessaire.»

Chaque jour, Henri s'exerce même si le Covid lui a fait perdre un quart de ses capacités respiratoires. «Être ténor nécessite de se surpasser, de dominer son corps. Comme l'air principal de l'opéra Paillasse de Leoncavallo qui nécessite trois poumons pour être chanté : quand on se sent libre, on y parvient sans forcer.»

Cette passion, cette rigueur, cette concentration ont fait de lui l'homme qu'il est aujourd'hui. «Je suis équipé d'un sonar», sourit-il. «En les écoutant, je sens les vibrations des gens : leur voix, leurs intonations me percent.» •

Le chant lyrique, c'est une histoire de famille. Enrico Lancellotti, le grand-oncle, était ténor. L'arrière-grand-mère, soprane. Le frère, Raffaella, ténor lui aussi, chante à l'Opéra Royal de Wallonie... Notre Enrico Pietro, celui que nous connaissons sous le prénom d'Henri, est ténor lyrique. Chez les Lancellotti, Napolitains d'origine, la musique, c'est la vie.

«J'avais neuf ans quand j'ai suivi mon frère Raffaella à des concours», explique Henri Lancellotti. «J'adorais imiter Elvis, Claude François. J'ai grandi avec l'opéra et les mélodies napolitaines ! Dans les réunions familiales, on s'octroyait de beaux moments de gaieté, on chantait, on mettait l'ambiance !»

Très vite, Raffaella quitte le giron familial, s'inscrit au Conservatoire et obtient son premier prix de chant. Il fait connaître à Henri : Jules Bastin et Marcel Vanaud, des artistes lyriques de renom.

«Ce monde m'a beaucoup inspiré. J'ai suivi mes études de chant au Conservatoire de Charleroi avec Cécile Leleux et ensuite avec Lena Longue qui m'encourageait à monter sur scène !»

Cet apprentissage donne à la voix d'Henri sa «hauteur» et sa «largeur» et il tourne, partout en Europe. «En Italie, on m'a surnommé la voix du cœur. J'ai chanté en France aussi, participé à des concours européens. L'univers me tentait terriblement mais, pour mon ex-femme et ma fille, je suis revenu à une activité plus stable. Cette passion fait partie de mes fondements, de ma vie.»

La musique est tellement ancrée dans son quotidien qu'Henri l'intègre à ses compétences informatiques : «j'active mon piano seul, directement avec l'ordinateur. Même si la musique est dans nos gènes, mon frère et moi n'avons pas forcément l'opportunité de suivre des cours. Il fallait aider notre père dans son travail, concilier l'école, le chant, le conservatoire... Mon frère et